

L'INSCRIPTION :

Pour une nouvelle inscription dans l'école, les frais s'élèvent à :

- 32 € de frais de dossier
- 70 € d'acompte déductible de la facture annuelle. Il reste acquis en cas de désistement.

LA CONTRIBUTION se compose de :

Pour les enfants de maternelle scolarisés à temps partiel la contribution est due en totalité.

Les familles qui souhaitent faire un don en payant une cotisation plus importante par solidarité, ont la liberté de demander leur positionnement dans une catégorie supérieure ou, de procéder plus généralement à un règlement plus important que celui correspondant à leur quotient familial.

Réductions : elles sont accordées uniquement aux familles qui ont plusieurs enfants inscrits dans l'école. Elles s'appliquent à la contribution familiale uniquement.

- 2 enfants inscrits à l'école : moins 10% pour chacun des enfants.
- 3 enfants inscrits à l'école : moins 20% pour chacun des enfants.
- 4 enfants inscrits à l'école : moins 30% pour chacun des enfants.

-Les **frais forfaitaires** couvrent les cotisations diocésaines obligatoires, l'assurance individuelle des élèves, des activités péri-éducatives, culturelles et sportives.

A compléter et à retourner avec une copie intégrale de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

CONTRIBUTION FAMILIALE

| TRANCHE | QUOTIENT FAMILIAL * | CONTRIBUTION FAMILIALE ANNUELLE | FRAIS FORFAITAIRES ANNUELS | TOTAL ANNUEL | VOTRE TRANCHE |
|---------|---------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------|---------------|
| A | < 6000 € | 265 € | 141€ | 406€ | |
| B | > 6000€ | 350 € | 141€ | 491€ | |
| C | > 8000€ | 440 € | 141€ | 581 € | |
| D | > 10 000€ | 535 € | 141 € | 676 € | |
| E | >12 000€ | 640 € | 141 € | 781 € | |
| F | > 14 000€ | 740 € | 141 € | 881€ | |
| G | > 16 000€ | 840 € | 141€ | 981€ | |
| H | > 21 000€ | 900 € | 141 € | 1 041€ | |
| I | > 27 000 € | 930 € | 141 € | 1 071 € | |
| J | > 35 000€ | 950 € | 141 € | 1 091€ | |
| K | > 42 000 € | 990€ | 141€ | 1 131€ | |

*Quotient familial = Revenu fiscal de référence 2022/ Nombre de parts fiscales

Cotisation APEL

Montant 25,50€

Si vous avez un enfant aîné dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique vous pouvez opter pour une cotisation réduite à 7,25€ en cochant cette case
Merci de joindre dans ce cas à cette fiche comptable, le certificat de scolarité de votre aîné.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'Apel merci de cocher cette case

INSCRIPTION CANTINE - ETUDE - GARDERIE

Attention : toute période commencée est due (de vacances à vacances)

LES REPAS

Le coût du repas comprend la charge du personnel prévu en fonction du nombre d'inscrits fixes, des frais de fonctionnement et de la ration alimentaire. Les charges pour la cantine restent constantes que les enfants soient présents ou non. Les repas étant commandés plusieurs semaines à l'avance, ne peuvent donc être déduits au dernier moment.

- Les absences d'une semaine pour maladie dûment constatées par un certificat médical pourront être mises en avoir (uniquement sur le prix du repas, les frais fixes restent dus).
- Les autres absences ne seront pas remboursées.

NOM : _____ Prénom(s) : _____ Classe : _____

Régime : Demi-pensionnaire Externe

Demi-pension : 5.60 € le repas

| Cantine | Forfait ANNUEL |
|-------------------------------|----------------|
| 4 jours par semaine (L M J V) | 800€ |

Prix du repas occasionnel : 6.60 € (achat des tickets à la comptabilité). Le ticket sera remis à l'accueil le jour du repas.

Prix pour les PAI : 1,00 € par repas apporté en cas de PAI qui couvre les frais fixes.

Les ½ pensionnaires doivent être inscrits au CLAE, à défaut les parents seront invités à récupérer leurs enfants sur le temps méridien.

ETUDE primaire uniquement /GARDERIE maternelle uniquement

Attention : toute période commencée est due (de vacances à vacances)

Garderie matin : de 07 h 30 à 08h15

Garderie soir : de 16 h 45 à 18 h 30

Etude du soir : de 16 h 30 à 17 h 30

L'inscription à l'étude est annuelle, impérativement avant la rentrée sous réserve de place disponible (nombre de places limitées)

| Etude : PRIMAIRE | Forfait ANNUEL | Votre choix (Préciser les jours : L M J V) |
|---------------------|----------------|---|
| 1 jour par semaine | 76.00 € | |
| 2 jours par semaine | 152.00 € | |
| 3 jours par semaine | 227.00 € | |
| 4 jours par semaine | 303.00 € | |

Prix de l'étude occasionnelle : 2,70 euros soir (achat des tickets à la comptabilité). Le ticket sera remis à l'accueil le jour de l'étude.

| Garderie du matin MATERNELLE | Forfait ANNUEL | Choix | Votre choix Préciser les jours : L M J V | Garderie du soir MATERNELLE | Forfait ANNUEL | Choix | Votre choix Préciser Les jours : L M J V |
|---|-------------------|-------|---|--|-------------------|-------|---|
| 1 jour par semaine | 76.00 € | | | 1 jour par semaine | 76.00 € | | |
| 2 jours par semaine | 152.00 € | | | 2 jours par semaine | 152.00 € | | |
| 3 jours par semaine | 227.00 € | | | 3 jours par semaine | 227.00 € | | |
| 4 jours par semaine | 303.00 € | | | 4 jours par semaine | 303.00 € | | |

Prix de la garderie occasionnelle : 3,60 euros matin ou soir (achat des tickets à la comptabilité). Le ticket sera remis à l'accueil le jour de la garderie.

En ce qui concerne **les retards à partir de 18h30** : à compter du 2^{ème} retard, tout quart d'heure commencé sera facturé 25 €.

Nous vous rappelons que les frais de garderie sont déductibles des impôts à 50% pour les enfants de moins de 6 ans, nous vous adresserons un justificatif courant avril début mai.